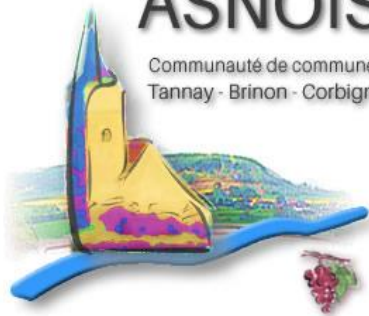




Bulletin municipal d'Asnois

Octobre / Novembre 2017 * Bulletin N° 23

Les élections législatives de juin dernier ont donné une majorité au nouveau président de la République, élu à l'issue du scrutin du mois de mai 2017. Nous devons, en tant que républicains, souhaiter que ce nouveau gouvernement réussisse dans l'intérêt de notre pays. Cependant, les premières mesures annoncées dès l'été en direction des collectivités locales (et notamment rurales) m'ont fait réagir. En effet, la suppression de la taxe d'habitation, la volonté de réduire le nombre de conseillers municipaux et de parlementaires sont autant de projets qui menacent l'existence même de nos territoires ruraux. Vous connaissez mon attachement et mon combat pour l'échelon communal, je vous en parle régulièrement dans ces lignes depuis mon élection en tant que maire. C'est pour ces raisons que j'ai lancé dès septembre 2017, un appel aux différents élus de la Nièvre afin de faire bouger les choses. C'est ainsi que j'ai été choisi avec Nadia SOLLOGOUB comme candidat aux élections sénatoriales pour notre département. Le projet pouvait paraître ambitieux voire démesuré pour les petits élus que nous sommes. Nous ne pouvions pas laisser les choses se dérouler sans réagir. Quelques exemples : la suppression de la taxe d'habitation. Principale taxe communale (elle compte pour près de 47% des impôts communaux), son remplacement par une compensation de l'État représente une perte de l'autonomie des communes. En effet, le conseil municipal peut agir en baissant ou en augmentant les taux des taxes en fonction des besoins tandis qu'une dotation fixée à un moment précis est figée. De plus, l'État, comme bien souvent, compense la perte financière la 1^{ère} année intégralement puis diminue au fil du temps cette compensation. Autre exemple, la baisse du nombre de conseillers municipaux : ce projet est une nouvelle atteinte à la démocratie rurale. Les conseillers municipaux sont pour la plupart des bénévoles (seul le maire et les adjoints sont indemnisés. À Asnois, le montant des indemnités a été diminué de 50% depuis 2005). En tant que bénévoles, les conseillers participent souvent à des travaux qui ne coûtent rien en main d'œuvre (exemple, le bouchage des nids de poule). Il serait préférable de diminuer le montant des indemnités des conseillers municipaux des grandes villes qui, à la moindre délégation, touchent une indemnité souvent plus forte que celle d'un maire d'une commune rurale ! La suppression du nombre de parlementaires ne doit pas se faire avec pour indicateur la population. Si l'on retient le chiffre de la population, ce sont les territoires ruraux qui une fois de plus vont être dépourvus de leurs représentants au profit des zones urbaines. Si les départements ruraux n'ont plus de parlementaires, la voix du rural ne sera plus entendue à Paris !

Nous avons réussi notre pari. Provoquer un deuxième tour pour ces élections sénatoriales et surtout donner une autre majorité au Sénat qui permettra de contre balancer l'Assemblée Nationale. Nadia SOLLOGOUB est donc notre nouvelle sénatrice. Patrice Joly a lui aussi été élu sénateur (c'est un défenseur du monde rural). Je travaillerai avec la sénatrice pour la représenter auprès des maires du département pour être leur interlocuteur privilégié. J'espère que nous pourrons mener un travail actif et productif pour la Nièvre.

Je n'oublie pas pour autant les destinées communales et je me battraï pour que nos projets et notre existence soient maintenus. Nous devons garder une place forte au sein de la nouvelle grande communauté de communes pour porter la voix de nos communes (ce qui n'est pas toujours facile).

Je pense que l'avenir risque d'être difficile pour nos petites communes rurales (perte de l'autonomie financière, aggravée par une perte de la population et des services publics). Cependant, il nous faut résister jusqu'au bout et peut-être envisager d'autres formes de fonctionnement afin que nos territoires ruraux et champêtres qui le valent, continuent d'exister.

Christophe Deniaux

Compte Administratif 2016

Cette année encore, le compte administratif dégage un excédent. Pour 2016, il est de **28 045,74 €**. Cela ne veut pas dire que le conseil n'a pas investi puisque l'investissement se monte à **63 910,24 €** de dépenses, réparties ainsi :

	Dépenses	Recettes	Part communale
Lavoir	36 507,25 €	25 264,45 €	11 242.80 €
Monument aux morts	12 263,06 €	9 484.00 €	2 779.06 €
Voirie	15 139,93 €	5 601.00 €	9 538.00 €

Ces bons chiffres sont encourageants néanmoins il convient d'être prudent car les dotations de l'État sont annoncées en baisse pour la 4^e année. De plus, la vente de coupes de bois nous a permis de dégager une recette de 15 680 €. Or ce type de recettes ne se produit pas tous les ans.

Budget primitif 2017

Le budget de 2017 s'équilibre ainsi. En fonctionnement : **112 871,07 €** et en investissement : **84 785,81 €**.

Le conseil municipal a décidé de voter une augmentation des taux d'imposition de 1 %. Cette augmentation mesurée permet de limiter la baisse des dotations de l'État. En effet, il apparaît que pour ne pas pousser les communes à faire supporter la baisse des dotations aux habitants, l'État module cette baisse suivant la pression fiscale exercée par la commune. C'est dans cette logique que nous avons décidé de ne pas trop augmenter les taux d'imposition. C'est en cherchant à réduire encore les dépenses de fonctionnement (nous sommes dans les communes les plus basses en dépenses de fonctionnement) et en recherchant des subventions pour nos projets d'investissement que nous arrivons à voter un budget qui nous permet de réaliser des projets structurants pour Asnois.

Projets :

- Aménagement du nouveau cimetière (dépenses : 27 500 € ; recettes : 13 732.00 €).
- Restauration des reliures des anciens registres d'état civil (dépenses : 3 600 € ; recettes : 1 498.92 €).
- Travaux dans les forêts (dépenses : 1 368 €).
- **Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour la mairie** (912 €).

Dans notre bulletin n° 20 de janvier 2016, nous vous expliquions que dans le cadre de la loi sur l'accessibilité à tous des bâtiments recevant du public, nous étions tenus de mettre en place avant le 15 décembre 2017 une rampe d'accès à la salle de la Mairie. C'est aujourd'hui chose faite par la Société AMS de Guipy : vous avez pu la remarquer lors des dernières élections et certains nous ont déjà dit en avoir apprécié le confort.



Travaux réalisés

Le pont du canal du Nivernais a été refait dans sa totalité voilà déjà 10 ans. La bande de roulement en bois a subi des dégradations. Il convenait donc de refaire quelques travaux en reprenant quelques planches abîmées. Les travaux se sont élevés à 1 350.00 €. Il va falloir envisager d'autres travaux afin d'assurer une durée de vie plus longue à cette bande de roulement.

Les cartes d'identité

Depuis le mois de mars 2017, l'État a retiré aux communes le soin d'instruire les demandes de Carte Nationale d'Identité. Même si nous regrettons fortement cette décision qui rendait un service de proximité aux habitants (notamment dans le monde rural), nous n'avons pas pu nous opposer à cette mesure. En effet, dorénavant seules les communes dotées d'un matériel spécifique peuvent instruire ces dossiers. Chaque personne peut désormais demander une carte d'identité dans n'importe quelle mairie habilitée (il n'y a plus d'obligation de résidence). Localement, les administrés peuvent aller dans les mairies de Clamecy ou de Corbigny pour effectuer ces démarches.

L'année 2017 : année d'Élections

Les Présidentielles (23 avril & 7 mai)



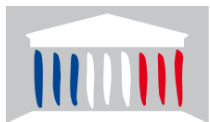
Ces élections ont porté à la Présidence de la République monsieur **Emmanuel Macron**.

Voici un tableau comparatif des résultats du second tour sur la commune, le département et la région qui nous permettent de nous situer sur le plan national.

Candidats	% des Suffrages Exprimés			
	Asnois	Nièvre	Bourgogne Franche Comté	Plan national
Emmanuel Macron	64.29 %	59.92 %	60.48 %	66.10 %
Marine Le Pen	35.71 %	40.08 %	39.52 %	33.90 %

Après une campagne longue, passionnée et « inhabituelle », la démocratie s'est exprimée et les Français ont choisi une personnalité nouvelle ... avec l'espérance d'une politique renouvelée et meilleure pour toutes et tous :
l'avenir nous dira ce qu'il en est.

Les Législatives (11 & 18 juin)



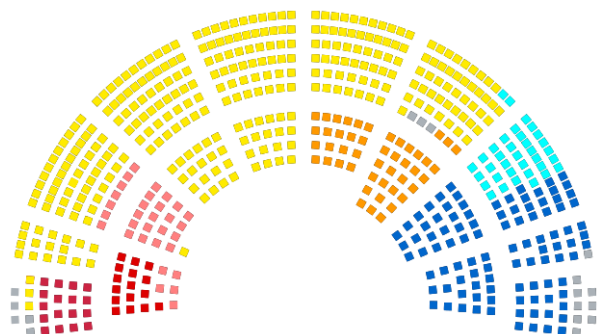
ASSEMBLÉE
NATIONALE

L'Assemblée Nationale se situe au cœur de notre démocratie comme le montrent les textes qui régissent le fonctionnement de la Vème République. **Représenter le peuple français, légiférer et contrôler l'action du Gouvernement** : tel est le triptyque qui guide l'action des 577 députés de la France de métropole et d'Outre-mer.

Chaque année, ce sont ainsi en moyenne une centaine de lois qui sont adoptées, plus de 1 400 heures de débats qui ont lieu dans l'hémicycle, plus de 33 000 questions qui sont posées au Gouvernement par écrit ou par oral, plus de 450 rapports qui sont adoptés par les commissions sur les sujets les plus divers.

Voici comment la 2^e circonscription de la Nièvre (Asnois) a voté, et la composition de cette nouvelle Assemblée, largement favorable au nouveau Président :

Candidats	% des Suffrages Exprimés		
	Nuance	Asnois	Nièvre 2 ^e circonscription
Patrice Perrot	REM	43.42 %	54.62 %
Christian Paul	SOC	56.58 %	45.38 %



Depuis le 1er juillet 2017 :
■ REM (314) ■ LR (100) ■ MoDem (47) ■ LC (35) ■ NG (31) ■ FI (17) ■ GDR (16) ■ Non inscrits (17)

Les Sénatoriales (24 septembre 2017)

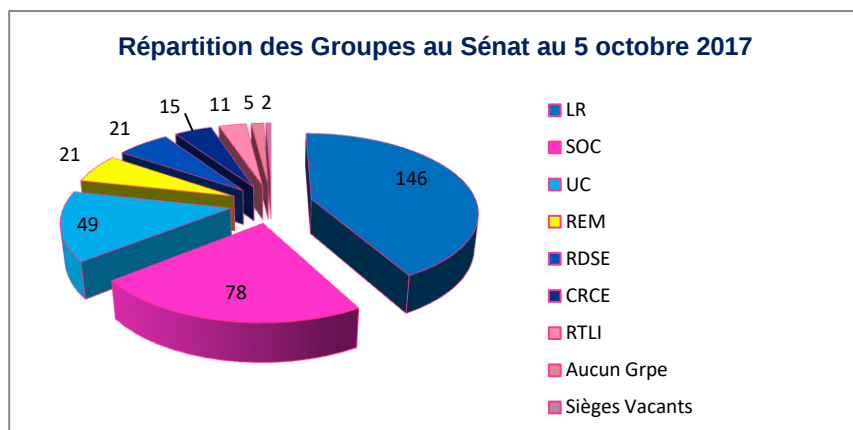


Scrutin : suffrage universel indirect. Chaque sénateur est en effet élu par un collège de **grands électeurs**, composé de députés, de conseillers régionaux élus dans le département, de conseillers départementaux et de délégués des conseils municipaux. Pour Asnois, ces derniers ont été désignés lors du Conseil Municipal du 30 juin dernier : délégué, le Maire, **Christophe Deniaux** - suppléants, Mady Plaisance, Romaric Gobillot et Maurice Leyglene.

Le Sénat étant renouvelé par moitié tous les 3 ans, ces élections ont permis d'élire 171 sénateurs sur les 348 qui le composent. Il s'agit de la série 1 regroupant les sénateurs des départements d'Ile-de-France, ceux des départements dont le nombre est compris entre 37 et 66, ceux de certains territoires d'Outre-Mer ainsi que 6 des 12 sénateurs représentant les français de l'étranger.

.../...

- ✚ Les Républicains : 146
- ✚ Socialistes & Républicains : 78
- ✚ Union Centriste : 49
- ✚ République En Marche : 21
- ✚ Rassemblement Démocratique & Social Européen : 21
- ✚ Communistes, Républicains Citoyens & Ecologistes : 15
- ✚ République & Territoires / Les Indépendants : 11
- ✚ Sénateurs sur la liste d'aucun groupe : 5
- ✚ Sièges vacants : 2



La majorité du Sénat reste à droite rééquilibrant ainsi les forces en présence au Parlement.

Christophe Deniaux était candidat (DVD) à ces Sénatoriales (voir le Mot du Maire) avec, pour thème de campagne, la sauvegarde des territoires ruraux : son message est parfaitement passé, puisque sa co-équipière, **Nadia Sollogoub** a été élue Sénatrice de la Nièvre (Suppléant, Jean-Charles Rochard, Président de notre Communauté de Communes) et a choisi de siéger dans le groupe « Union Centriste ». Notre Maire, quant à lui, a obtenu un score tout-à-fait honorable qui va lui permettre, aux côtés de Nadia Sollogoub, de faire entendre la voix des campagnes et de défendre nos intérêts plus que jamais menacés. Le second Sénateur, élu de la Nièvre, est **Patrice Joly** (Socialiste), Président sortant du Conseil Départemental.

Son équipe félicite Christophe pour son implication citoyenne et courageuse.



Sources : * interieur.gouv.fr *
 elysee.fr * assemblée-nationale.fr
 * senat.fr * fr.wikipedia.org * Journal du Centre

L'inauguration de la Maison de Santé à Tannay

Le samedi 8 juillet dernier,

- ✚ **Nicolas Régný**, Sous-Préfet,
- ✚ Le **Docteur Philippe Nolot**, Conseiller départemental - Maire de Tannay - Président de l'ancienne Communauté de Communes « La Fleur du Nivernais »,
- ✚ **Jean-Charles Rochard**, Président de la Communauté de Communes « Tannay - Brinon - Corbigny »,
- ✚ & **Hicham Boudjilat**, Conseiller régional,
- ✚ Accompagnés des **Personnels de santé** ...

... ont officiellement inauguré la Maison de Santé à Tannay, en présence d'un public nombreux et intéressé.



Qu'est-ce qu'une Maison de Santé ?

C'est une structure médicale qui permet aux professionnels de santé de travailler ensemble et de mutualiser leurs moyens.

Or, en matière de santé, notre territoire doit faire face à une double problématique :

- ✚ notre population est particulièrement âgée (sur le secteur de Tannay, les + de 60 ans représentent 37 %) et étendue : elle va au-delà de la Tannaysie (absence de médecins sur le secteur de Brinon sur Beuvron et éloignement de certaines communes),
- ✚ et en même temps les professionnels de santé, soucieux de bonnes conditions de travail et d'une meilleure qualité de vie personnelle, n'acceptent plus de faire face seuls, 6 voire 7 jours sur 7, aux responsabilités professionnelles.

La Maison de Santé est une réponse tout-à-fait appropriée à cette situation. C'est pourquoi, en mars 2013, l'ex Communauté de Commune « La Fleur du Nivernais » sous l'impulsion de son Président, le Docteur Philippe Nolot, a pris la décision de lancer ce projet.

Aujourd'hui, c'est chose faite et le beau bâtiment au cœur du bourg (ancien CODEC/SUPER U) abrite désormais cette Maison de Santé, en même temps que l'Antenne de La Poste et l'Office du Tourisme ... situation idéale s'il en est.

Les professionnels de santé se sont regroupés au sein d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) qui compte 7 associés :

- ✚ Trois médecins généralistes (Dr Robert HALEWIJN, Dr Frans SPÉE, Dr Philippe NOLOT).
- ✚ Deux kinésithérapeutes (Antoine CLOUSEAU, Pauline MAILLARD).
- ✚ Deux infirmières (Rachel GENET, Céline MORMICHE).

Dans le cadre du projet de santé interviennent également :

- ✚ Une psychologue (Pauline VACHER).
- ✚ Une diététicienne dans quelques mois (Marie-Pierre VIRLOGEUX).
- ✚ Une sage-femme de l'Hôpital de Clamecy, à partir du 1^{er} septembre.
- ✚ Une pédicure podologue d'ici-peu.
- ✚ ... Équipe à laquelle il convient de rajouter la pratique de la télémedecine, notamment pour les diagnostics en dermatologie.

Pour quel coût ? 1 126 153 €uros, financés par La Fleur du Nivernais à hauteur de 332 955 € et le reste sous forme de subventions (Dotation d'équipement pour les Territoires ruraux : 381 992 € - Fonds européens : 336 205 € - Conseil régional : 75 000 €). Le bâtiment sera chauffé grâce au réseau de chaleur collectif.

Il est inutile de dire que la réalisation de ce projet a été un véritable parcours du combattant mené avec enthousiasme, opiniâtreté et efficacité par Philippe Nolot et son équipe et mis en œuvre avec compétence par des entreprises locales & nivernaises.

Cette inauguration, suivie l'après-midi par une journée « Portes ouvertes », a été l'occasion de remercier tous les participants au projet et de présenter au public présent les atouts de ce nouveau cadre performant en matière de soins médicaux.

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés :

Le 9 juillet 2017

Marie dite Andrée CHATZ

Doyenne de notre village, elle est décédée dans sa 96^e année.

Le 2 août 2017

Marguerite VINCENT

Le 2 octobre 2017

Claude GAILLON

Conseiller municipal de 2001 à 2008.

Nous présentons à leur famille et à leurs proches nos très sincères condoléances -

Ils se sont dit « oui » :

Le 10 juin 2017

Charlotte RENARD & Maxence MODELIN

Nous leur souhaitons le plus grand des bonheurs -

Vie de la
Commune

Les festivités de l'été



Comme chaque été, Asnois a renoué avec le goût de la Fête et du partage à travers des manifestations toujours plus réussies. Nous citerons :

Pour « ouvrir » ces festivités :

✚ Le **Comité des Fêtes** nous a mitonné **le dimanche 19 mai** une **Paëlla** géante qui a régalé 92 convives.

✚ Les Feux de la Saint-Jean

Le 17 juin au soir, cette fête, organisée par le **Comité du Comice** et qui est devenue une institution maintenant, a connu un énorme succès. Il faut dire que tous les ingrédients étaient au rendez-vous : le cadre champêtre que nous connaissons, une nuit douce et toujours la fameuse pierrade charolaise, l'animation musicale par les *Red Stretchers* et *Addiction Live* et pour couronner le tout, l'embrasement du bucher et le feu d'artifice pour le plaisir des petits et des grands venus très nombreux dans notre village :

Merci à tous nos visiteurs et un grand bravo aux organisateurs.

✚ Les Fêtes du 14 juillet

Pour reprendre une recette qui a fait ses preuves, **le jeudi 13 juillet** au soir, le **Comité des Fêtes** a organisé la traditionnelle soirée de la Fête Nationale avec banquet républicain, animation musicale (*La P'tite Moisson*), feu d'artifice magnifique comme toujours à Asnois et lâcher de lanternes chinoises :

le public nombreux comme à l'accoutumée a grandement apprécié la soirée. **Le vendredi 14 juillet**, était proposé par la **Commune**, dans l'enceinte de la cour de Mairie, un « pot républicain », précédé par des jeux pour les petits qui s'en sont donné à cœur joie par cette belle matinée de fête.

✚ La « Rando à travers les Champs »

Le samedi 8 juillet, les jeunes agriculteurs et la FDSEA ont organisé à l'initiative de Romaric GOBILLOT une randonnée autour de l'agriculture. Cette randonnée qui partait de l'exploitation de Romaric a permis de découvrir le métier d'agriculteur. Les randonneurs, tout en suivant un tracé, ont pu découvrir, l'histoire de la commune à travers son agriculture, présentée par Christophe Deniaux, puis la culture de la vigne par Gérald Demuth et Faustine, l'élevage, la culture des céréales et enfin l'alimentation des Charolaises. La journée s'est terminée à la ferme où un repas composé de viande locale était proposé.

✚ La Saint-Loup - le dimanche 30 juillet

Il n'est plus nécessaire de présenter cette fête du Saint-Patron d'Asnois qui réunit chaque année plus de 200 convives (235 cette année) pour une journée champêtre placée sous le signe des *agapes*, de la *musique* et de la *danse* (avec notre ami *Patrick Robin*) et surtout de la *convivialité*. **Le cru 2017 n'a pas dérogé à la tradition :**

Merci au Comité des Fêtes pour cette belle réussite.

✚ Concert en l'Église de Saint-Loup - le jeudi 10 août

(organisé par l'Association Asnan-Patrimoine)



Serge Garcia au violon & *David Simpson* au violoncelle ont interprété en duo avec une grande virtuosité et beaucoup de sensibilité des œuvres de Mozart, Stravinsky ..., mais ils nous ont aussi fait découvrir des compositeurs moins connus, Reicha, Piatti ou encore Klein & Rolla. Ce moment d'exception dans le cadre privilégié de l'église de Saint-Loup, et devant un public nombreux et conquis, a été suivi du verre de l'amitié.

***Espérons que ce concert sera suivi par d'autres ...
pour notre plus grand plaisir.***

✚ La Fête de la bière - le dimanche 10 septembre, concoctée par le Comité des Fêtes :

au « bord de l'eau », une bonne centaine d'Asnoisiens (108 très exactement) et leurs amis sont entrés en douceur et en fête dans l'automne : choucroute, bière (avec modération, bien évidemment), ont permis à toutes et à tous de se retrouver une fois de plus dans la convivialité et la bonne humeur.

Si Asnois nous était Conté

Sur les traces du tilleul du cimetière

Dans les Archives municipales, en date du 29 juillet 1988, nous lisons :

« Monsieur le Maire {Monsieur Henri Rollin} expose au conseil le problème des tilleuls du cimetière. Le plus gros, situé devant le porche de l'église et dont une très grosse branche s'est abattue récemment du côté parking, présente un danger considérable pour l'église car, de l'avis des bûcherons consultés, il est creux et l'élagage simple n'apporterait pas d'amélioration durable : la seule solution est l'abattage.

... Après en avoir délibéré, le conseil se range à {cette} solution ... ».

Ainsi fut fait ... mais l'arbre vénérable n'en avait pas fini pour autant avec la vie et ... nous l'avons retrouvé avec un immense plaisir sous la forme d'un roi majestueux et de sa gracieuse reine couronnée d'or, pièces maitresses échappées du grandiose échiquier de la nature, et sculptées dans ce beau tilleul par notre ami artiste, Rudiger Braun.

Quelques-uns d'entre-nous ont pu les admirer cet été à Avallon, dans les Salles Saint-Pierre & La Fabrique de la Collégiale Saint-Lazare, où le peintre-sculpteur a offert une rétrospective tout-à-fait passionnante de ses œuvres.

**Nous espérons avoir d'autres occasions
de les revoir ou de les découvrir.**

(À ce sujet, si l'une ou l'un d'entre vous possédez une photo de l'église avec ce tilleul avant son abattage, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en informer).



Un chantier de fouilles à l'église de Saint-Loup

« Un peuple sans passé est un peuple sans avenir » (Aimé Césaire) :



La jeune équipe d'archéologues qui a œuvré fin juillet à Asnois semble avoir fait sienne cette conviction. Aussi, pour nous aider à mieux connaître l'histoire de notre village, a-t-elle choisi de réaliser 2 sondages de 30 m² au total autour de l'église, un côté nord-est, le second sur le côté sud-ouest, au départ de 2 traces d'ouverture (portes ou passage ?) qui pouvaient laisser supposer l'existence que quelques bâtiments. En effet, si nous possédons quelques sources historiques sur Asnois, nous n'en avons aucune trace

archéologique et il est évident que ce site est riche d'un potentiel qui mérite d'être exploré. Nous pensons qu'autour de l'église il y avait un prieuré, ou un petit monastère et quelques bâtiments annexes ... maison du Prieur, chapelle seigneuriale ...

À 130 mètres de profondeur environ, l'équipe a fait quelques trouvailles : des ossements qui attesteraient d'un 2^{ème} niveau d'inhumation (cimetière vraisemblablement fin médiéval), un drain pour l'écoulement des eaux, des tessons de poterie, de céramique, des clous & épingles ...

Ces premières recherches viennent d'être complétées par une prospection pedestre dans les champs alentours, avec des instruments scientifiques appropriés, pour retrouver éventuellement des traces de l'ancien village d'Asnois qui était situé près de l'église. Tout le matériel découvert -ainsi que les photos du site- vont être répertoriés, analysés et interprétés et un rapport détaillé de conclusions sera remis fin décembre au Service Régional de l'Archéologie ainsi qu'à la mairie.

Toute l'équipe a présenté son travail au cours d'une réunion dans la salle des fêtes de la mairie le vendredi 28 juillet dans la soirée devant une cinquantaine d'Asnoisiens qui se sont montré très intéressés .. avant de se rendre sur place pour découvrir les sondages. Cette rencontre fort instructive s'est terminée, comme il se doit, autour d'un verre amical permettant de prolonger les échanges : les jeunes scientifiques ont ainsi pu répondre à toutes les questions.

Un prochain rendez-vous avec les habitants d'Asnois est prévu pour faire le point sur ces investigations et sur les premières conclusions : nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

.../...

Nous voulons ici féliciter l'équipe archéologique pour cette initiative, et plus particulièrement :

- + l'Association Archéologique de Bourgogne (AssAB - Siège social à Asnois, 19, route de Brèves)
- + et son fondateur & Président, Antoine Roland (archéologie funéraire)
- + Georgie Baudry, Thomas Vergine, Antoine Lacaille (archéologie médiévale)
- + Svetlana Vassilieff (archéologie méso-américaine)
- + et Benjamin Defert (archéologie proto-historique & géophysique).



Photo Patrick Roland

***Nous souhaitons à toute cette équipe sympathique
un parcours passionnant, riche en découvertes, en émotions ...
pour un « petit pas » de plus dans la connaissance de notre histoire.***

« Une journée d'élection à Asnois » aux Archives départementales

Le législateur a redessiné la carte de la France à l'échelon régional comme à l'échelon départemental. Vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2017, onze nouvelles communautés de communes constituent le territoire nivernais. Pour accompagner cette mutation, les Archives départementales ont présenté durant l'été une exposition intitulée « *Intercommunalités : un nouveau jeu de cartes pour la Nièvre* ». On a pu y voir retracée l'histoire administrative des communes et intercommunalités, ***le tout, illustré par des documents et objets représentatifs de chaque collectivité.***

C'est ainsi que nous avons trouvé, parmi tous les objets présentés, 6 photos des Élections Législatives de 1978 à Asnois où on a pu reconnaître autour du Maire, Monsieur Henri Rollin, un certain nombre d'Asnoisiennes et d'Asnoisiens. On a noté aussi l'*ambiance* ... disons « conviviale » qui régnait dans le bureau de vote à cette époque !

Ces photos avaient été prises par Michel Plaisance et vous pouvez en voir tout l'album sur le site :

asnois58.fr dans la rubrique « La petite histoire ».



L'organisation de l'Agriculture & de l'Élevage à travers les anciens documents municipaux

*Pour faire suite à la « Rando à travers les champs », il nous paraît tout-à-fait approprié
aujourd'hui de vous parler de l'histoire de l'Agriculture et de l'Élevage dans notre région :*

Lors de la randonnée à travers les champs, le maire a retracé une partie de l'histoire de la commune à travers son agriculture.

La géographie de la commune a influencé l'installation de l'agriculture sur le territoire. En effet, la commune est implantée sur un plateau dont le Nord est constitué d'une plaine fertile qui s'interrompt brusquement sur les bords du Canal du Nivernais par des pentes assez rapides jadis entièrement recouvertes de vignobles estimés (la Gravière). Vers le Sud, le sol s'incline uniformément vers les bords de l'Yonne en pentes plus douces. A l'Ouest, se dresse le massif de Sermentole qui abrite des vents froids du

Nord une vaste plaine de terres labourées. Sur ses flancs étaient plantées des vignes. Au premier coup d'œil, on devine plutôt un pays de culture peu propice aux pâturages (les sources n'existent que dans la partie inférieure du pays).

La vigne a été longtemps la première source de revenus de la commune. En 1819, la vigne couvre 57 ha de la superficie de la commune (18 %). Elle atteint son maximum en 1874 avec 72 ha. Le déclin de cette culture s'amorce au 19^e, précipité par l'arrivée du phylloxéra (1895). Les viticulteurs abandonnent le melon au profit des plants américains et hybrides résistants à la maladie mais de moindre qualité.

De plus, le développement de l'élevage du Charolais fait que de nombreuses vignes de plaine sont arrachées pour être converties en pâtures. Il ne reste plus que les vignes de coteau qui nécessitent plus de main d'œuvre. La mobilisation de la guerre 14-18 fait que les vignes sont peu à peu abandonnées faute de bras pour les cultiver. En 1910, il ne reste plus que 9 ha de vignes sur la commune. Grâce à la relance du vignoble tannaysien, la commune compte aujourd'hui 16 ha de vignes.

Les agriculteurs avaient d'autres ressources.

1. La culture des céréales (avec l'assolement triennal) :

- Le blé (sole d'hiver) : 122 ha en 1852, pour la fabrication du pain
- L'orge (sole de printemps) : 61 ha au 19^e siècle. Cette céréale était la nourriture de base des paysans. Le seigle (entre 1 et 2 ha) servait de matière première pour la confection des toitures. L'avoine (céréale de fourrage)
- Les prairies artificielles (3^e sole) : les fourrages prennent la place de la jachère ce qui permet le développement de l'élevage des herbivores.

2. L'élevage :

En 1856, la commune comptait 78 vaches et 31 bœufs de travail. En 1882, ce nombre passe à 140 bovins. Aujourd'hui, il y a à peu près 150 vaches et 10 vaches à lait.

Les ovins étaient bien représentés (152 en 1856). La race chevaline était moins présente avec environ 80 têtes en 1870.

3. D'autres ressources :

- La pomme de terre (12 ha en 1840), les abeilles 35 ruches en activité en 1876, la production de noix (60 quintaux en 1920).
- Une particularité : la culture du chanvre. Le chanvre était cultivé pour deux raisons : ses graines (pour la nourriture des oiseaux et l'huile) et pour la fabrication des toiles pour la maison et les vêtements.

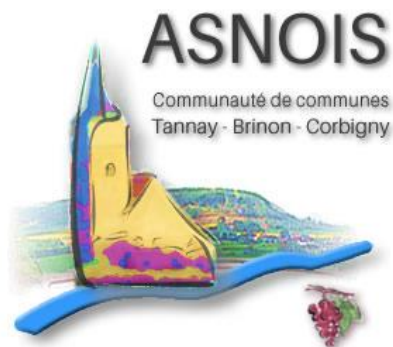
En 1873, la commune comptait 260 exploitations agricoles représentant 471 ha (dont 250 de moins de 1 ha). En 1942, les exploitations sont au nombre de 19 (pour 299 ha de superficie). En 1988, il y avait encore 10 exploitations. Aujourd'hui, il existe encore 3 exploitations d'une superficie de 60 à 160 ha.

Le moulin a joué un rôle très important dans l'activité agricole communale. Il servait à battre les grains récoltés. En 1913, il servait à actionner une machine à battre. Son activité semble s'être arrêtée en 1938 (à sa vente).

L'histoire de l'agriculture a eu une très forte incidence sur l'histoire de la commune. Commune très prospère grâce à ses vins de qualité (en 1846, il y avait 507 habitants), Asnois voit sa population décroître avec la baisse de cette activité ainsi qu'avec l'exode rural qui touche tout le monde rural. En 1820, 26 % des chefs de famille étaient des vignerons. En 1896, ils ne sont plus que 1 % alors que les agriculteurs représentent 53 %.

Les métiers étaient aussi très marqués : on trouvait des tonneliers, des aubergistes, des distillateurs, des tisserands. En 1859, la commune comportait une fabrique de toile composée de 9 métiers à tisser et qui employait 18 ouvriers hommes et femmes. On y fabriquait des crinolines.

Voilà comment l'agriculture a façonné nos paysages mais a aussi marqué l'histoire de ce villages à travers ces hommes et ces femmes.



Contact : ✉ 5 rue du Château – 58190 ASNOIS
☎ 03 86 24 28 33
@ communeasnois@wanadoo.fr

Horaires : le lundi, de 9 h 00 à 12 h 00
le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 30
et sur rendez-vous.

Asnois ... au bon vieux temps !



✚ Dans notre dernier bulletin, nous avions situé cette fête des **Brandons** en 1976. Nous remercions Eliane Castanier qui nous a confirmé que cette photo a été prise en 1975 (et non 1976).

Merci Eliane et -avec nos excuses à vous tous pour cette erreur.

✚ Et voici quelques noms des personnages présents à la remise de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à Georges Léger en septembre 1933.



✚ En reconnaissez-vous quelques-uns ? Un petit indice : cette photo de fiers paysans a été prise en 1954.



Imprimé par nos soins